

Pour diffusion immédiate

MONSIEUR HARPER A BESOIN D'UNE DOSE DE RÉALITÉ

Le premier ministre devrait prendre des décisions de vie ou de mort en se fondant sur les faits et données plutôt que sur l'idéologie, affirme le Réseau juridique

TORONTO, 15 août 2006 — Le Réseau juridique canadien VIH/sida a lancé aujourd'hui au premier ministre Stephen Harper un appel à prendre des décisions fondées sur les données et susceptibles de sauver des vies, en maintenant ouvert le site sécuritaire pour l'injection, à Vancouver, et en instaurant des programmes d'échange de seringues dans les prisons du Canada.

« Le gouvernement du Canada joue à l'autruche devant le problème du VIH/sida parmi les personnes qui s'injectent des drogues et les prisonniers », a déploré Joanne Csete, directrice générale, lors d'une conférence de presse au Congrès international sur le sida. « Des mesures éprouvées pour la réduction des méfaits, comme l'Insite, le lieu d'injection supervisée à Vancouver, sont menacées d'annulation par Ottawa. Dans les prisons du Canada, de telles mesures se font encore attendre – et des personnes en paient le prix au coût de leur vie.

La prévalence du VIH et du virus de l'hépatite C (VHC) est beaucoup plus élevée dans les prisons canadiennes que dans la population générale, dû en bonne partie à l'absence de programmes d'échange de seringues. En conséquence, les détenus qui s'injectent des drogues bricolent des outils artisanaux pour l'injection, qui sont réutilisés et partagés avec d'autres, ce qui accroît le risque de transmission du VIH et du VHC.

Plusieurs pays, dont la Suisse, l'Espagne, la Biélorussie et l'Iran, ont instauré de vastes programmes d'échange de seringues en prison – et ils ont fait la preuve que ces mesures réduisent la propagation du VIH et du VHC.

Par ailleurs, Ottawa a déposé un projet de loi visant à instaurer des peines minimales obligatoires d'emprisonnement pour certaines catégories d'infractions liées à la drogue, à l'instar des États-Unis, où ces mesures ont entraîné une augmentation radicale de la population carcérale sans pour autant avoir le moindre impact positif dans la soi-disant « guerre à la drogue ».

« Échouer à stopper la propagation du VIH dans les prisons du Canada est déjà assez lamentable. Promouvoir des politiques de peines minimales qui mettraient encore plus de gens en prison, où ils seront exposés à un risque accru d'infection par le VIH, c'est tout simplement irresponsable », a affirmé Mme Csete. « Si l'Iran et la Biélorussie parviennent à endiguer la propagation du VIH dans leurs prisons en fournissant des seringues stériles aux détenus, pourquoi le Canada ne pourrait-il pas le faire? Puisque les données démontrent que l'Insite sauve des vies, pourquoi le gouvernement tergiverse-t-il devant la demande de le garder ouvert? Surtout en présence de solides arguments juridiques et des droits humains?

Se sont également adressés aux médias lors de la conférence de presse : le D^r Julio Montaner, directeur du British Columbia Centre for Excellence in HIV/AIDS et président nouvellement élu de l'International AIDS Society; Diane Tobin, du Vancouver Area Network of Drug Users; Gillian Maxwell, porte-parole de l'Insite for Community Safety; et Jim Motherall, ex-détenu et coprésident fondateur du Groupe de sensibilisation à la santé au pénitencier Stony Mountain.

Des données démontrant l'efficacité des programmes d'échange de seringues en prison, contre la propagation du VIH et de l'hépatite C, sont recensées dans la seconde et récente édition de *L'échange de seringues en prison : leçons d'un examen complet des données et expériences internationales*, téléchargeable à www.aidslaw.ca. Une lettre conjointe à ce sujet, adressée au ministre fédéral de la Santé, l'honorable Tony Clement, est également accessible sur ce site Internet.

Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques, éthiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements :

Available in English

Leon Mar
Directeur des communications
Mobile : +1 416 278-3750
Téléphone : +1 416 595-1666 (poste 228)
Courriel : lm@aidslaw.ca